

Syndicat CGT Renault Cléon

Page Facebook CGT Cléon : lacgt-cleon

- PLAN DE DÉPARTS : ÇA GROGNE.
- CHÔMAGE MASSIF ET DE LONGUE DURÉE ?
- SUPPRESSION LIGNE 11700.
- EXPERTISE À CLÉON.

Mardi 12 janvier 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : CGT-renault.com

Plan de départs : la douche froide !!!

Rappel des annonces de la direction pour 2021 : 687 salariés éligibles à la RCC (rupture conventionnelle collective) et 188 départs potentiels en DA dans l'ingénierie et le tertiaire à Cléon.

Après des années passées à travailler chez Renault, apprendre par mail que notre métier n'est pas un métier d'avenir, qu'on n'a plus besoin de nous et qu'on peut quitter Renault passe mal pour de nombreux et nombreuses salariés(es) de l'ingénierie et du tertiaire, et il y a de quoi !!! Une «stratégie» mortifère pour toutes et tous les salariés(es) de Cléon.

Du travail il y en a : nouvelles technologies à développer, dépollution des moteurs... Il y a du travail pour toutes et tous, mais la direction compte faire faire ce travail ailleurs qu'en France...

Le vrai projet de la direction, c'est de délocaliser la recherche et développement, avant de délocaliser le reste !!!

Face à ce plan de casse, il va falloir réagir collectivement !!!

Chômage longue durée? Première réunion de «négo» d'un nouveau «contrat de solidarité et d'avenir» du 7 janvier.

Selon la direction, nous devons nous attendre à être en activité partielle 40% du temps et pour une durée de 24 voire 36 mois si la situation économique et sanitaire ne s'améliore pas.

(Rappel : La direction avait profité du 1er accord pour nous voler une journée de congé par semaine de chômage...).

<u>Prochaine réunion le 18 janvier,</u> nous y reviendrons en détail et vous tiendrons informés.

La CGT revendique: Pas de perte de salaire et acquisition des CTI. Pas de compteurs de congés négatifs. Que les jours chômés soient consacrés à une formation métier qualifiante et certifiante rémunérée à 100% sans «vol» de CTI. Une solidarité accrue des salaires ≥ 4,5 SMIC, des mandataires sociaux, des membres du CEG et la mobilisation des dividendes, ce n'est pas aux salariés de payer !!!.

La direction supprime la ligne d'appel 11700!!

En cas de problème de salaire, nous avions deux solutions : envoyer un mail ou téléphoner au 11700.

Au service Salaires, un salarié part en retraite en janvier 2021, l'effectif passe donc de 5 à 4 salariés (*Ils (elles) étaient 8 il n'y a pas si longtemps*).

Au lieu de remplacer ce départ, ce qui parait logique, la direction a choisi, pour faire des économies, de supprimer la ligne d'appel utilisée par les salariés en cas de problème !!!

Encore un service pour les salariés qui disparait, comment vont faire les salariés qui n'ont pas accès à un ordinateur? Quand la réponse à un mail tarde à arriver? Comment expliquer par écrit un problème de salaire, souvent complexe?

Les élus CGT ont alerté et posé toutes ces questions, mais la direction s'en moque totalement !!!

Nous invitons tous les salariés à faire remonter leur mécontentement auprès de leur hiérarchie, la direction doit remplacer le départ et embaucher au service salaires.

Expertise risque grave à Cléon. Participons à l'expertise pour dire ce qu'on vit!

On se rappelle tous qu'au mois de Juin, les camarades du Montage du R, ont cessé le travail près de deux jours. Les conditions de travail, le manque criant d'effectifs et... la tentative de suicide d'un camarade de l'atelier avaient mis tous les camarades du secteur en colère!

Par leur mouvement, la direction avait été obligée de reculer.

Suite au mouvement, les élus CGT et CFDT ont voté une expertise risque grave sur les conditions de travail, contestée par la direction, mais la justice nous a donné raison et l'expertise aura bien lieu, sur les secteurs R, F et M, ce que la direction voulait éviter à tout prix!!!

L'expertise commencera le 12 janvier, c'est un moyen de parler des conditions de travail en racontant réellement la situation que nous connaissons au Montage.

Les entretiens seront réalisés de manière totalement confidentielle, anonyme et sur le temps de travail.

Le cabinet IRCAF fera un rapport et des préconisations qui seront débattues en réunion avec les élus. A suivre.